



Un débat scientifique et politique de société : l'exploitation du gaz de schiste en France

Classes de première

Mots clés

Citoyenneté, gouvernance, vote, engagement, lobby, développement des territoires, indépendance énergétique, développement durable.

Référence aux programmes

EMC : exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne.

SVT : tectonique des plaques et recherche d'hydrocarbures.

Géographie : aménager et développer le territoire français.

Compétences

Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.

Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

S'impliquer dans le travail en équipe.

Connaissances

L'engagement : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif.



Supports

1. Dossier « [gaz et huiles de schiste](#) » sur le site du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.
2. [Article paru dans Ouest France le 22 janvier 2014](#) : « Gaz de schiste en Europe : des avis très partagés ».

Description de la séance

Objectifs

Identifier et comprendre les enjeux, les acteurs et le fonctionnement des institutions à l'occasion d'un débat de société.

Comprendre les formes d'engagement (politique, syndical et associatif) impliquées dans un débat de société.

Mettre en relation qualité des débats et vote d'une motion (texte soumis à une assemblée pour exprimer son opinion ou sa volonté).

Note : de nombreux projets d'aménagement du territoire font l'objet de débats de société (construction d'une voie ferrée à grande vitesse, d'un aéroport, d'un lac de barrage, d'une réserve classée...). Ils sont l'occasion d'étudier les formes de mobilisation et d'engagement citoyen. Celui proposé ici présente le double intérêt d'être en relation directe avec les programmes d'enseignement et d'avoir fait l'objet d'une prise de position du gouvernement français.

Éléments de contexte

L'exploration et l'exploitation du gaz de schiste a fait l'objet d'une interdiction en France ([Loi Jacob - 2011](#)) à la suite de nombreux débats dans différents territoires concernés (Ardèche, Ain, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Loire, Bouches-du-Rhône, Jura, Lozère, Ile-de-France...). On propose aux élèves de rejouer, à l'échelle locale, les débats qui ont précédé cette décision du gouvernement français. À l'instar de la situation présentée ici, de nombreuses ressources sont disponibles sur Internet.



Déroulement

Séquence introductive : La séquence de travail en classe peut débuter par la projection / lecture collective d'un article de journal (par exemple l'article de Ouest France du 22 janvier 2014 : « Gaz de schiste. En Europe des avis très partagés ») et / ou l'affichage de l'information ci-dessous :

« Le Conseil Constitutionnel confirme vendredi 11 octobre l'interdiction de la fracturation hydraulique pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures. Le Conseil constitutionnel confirme sans réserve la validité de la loi du 13 juillet 2011 instaurant l'interdiction de la fracturation hydraulique pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures ».

L'équipe enseignante pourra saisir l'opportunité de faire découvrir aux élèves ce qu'est le Conseil constitutionnel et sa place dans les institutions de la République française.

Pour terminer cette séquence introductive, les enseignants sollicitent les idées des élèves pour identifier les acteurs pouvant être impliqués dans un tel débat de société : scientifiques, politiques, syndicats, associations, sociétés d'exploitation d'hydrocarbures, médias etc.

Afin de mieux s'approprier ce débat de société, les élèves seront placés en situation de mener un débat argumenté sur cette question de l'exploitation des gaz de schiste, puis de voter.

Pour mener ce débat argumenté, ils sont amenés à jouer (individuellement ou par groupes) le rôle de l'un ou l'autre des acteurs identifiés. L'un des élèves peut jouer le rôle d'un président de séance menant les débats.

1°) Préparer le débat : à la maison, au CDI ou en classe chaque élève (ou groupe d'élèves) commence par définir quel peut être le point de vue de l'acteur qu'il va représenter, puis il rassemble des informations, sur lesquelles il appuiera son argumentation lors du débat.

La recherche peut être menée en collaboration avec le professeur documentaliste.

2°) Participer au débat : l'élève (les élèves) joue(nt) le rôle qui lui (leur) est assigné le jour du débat. Le débat se déroule en classe.

Une modalité possible : quelques élèves débattent, un élève joue le rôle d'un président de séance chargé de mener le débat (distribution de la parole, régulation des temps de parole, questions du public, introduction et conclusion), les autres élèves constituent le public qui peut réagir et poser des questions à ceux qui débattent.

Il est important de limiter le temps du débat, et donc le temps de parole de chacun des acteurs, de façon à permettre le vote final de la motion.

Remarques :

- Les professeurs observent et prennent des notes afin de préparer la dernière partie du travail sur l'analyse de ce qui se joue lors du débat, en particulier le lien entre la qualité de l'orateur et de ses arguments et la motion votée par la classe.
- Cette simulation de débat sera l'occasion de faire percevoir aux élèves le rôle du scientifique, qui est d'informer de façon précise, simple et neutre, la communauté, afin que chacun puisse se forger sa propre opinion ensuite.



3°) Prendre position : à l'issue du débat les élèves sont invités à proposer et à voter une motion.

4°) Analyser le jeu et le vote de la motion : en classe lors d'une dernière séquence, les enseignants analysent avec les élèves le débat et les positions lors du vote au regard de la qualité des argumentations développées (arguments utilisés, lois, lobbies, charisme des orateurs et vote argument-dépendant, etc.)

Quelques facteurs à prendre en compte dans les argumentations des divers acteurs

- Indépendance énergétique de la France (enjeu économique et stratégique) ;
- coût de l'énergie pour les ménages (enjeu social) ;
- croissance économique (création d'emplois et de richesses, revenus des collectivités territoriales et de l'État grâce à la fiscalité, concurrence entre les différents filières économiques dans le domaine de l'énergie, question des priorités d'investissement dans ce domaine, concurrence entre les différentes activités : industrie, transports, agriculture, tourisme etc.) ;
- aménagement du territoire (équipement du territoire, fonctions et attractivités des espaces, nuisances) ;
- enjeu environnemental à l'échelle locale (préservation des sols, de la faune, de la flore, des ressources naturelles, du patrimoine culturel), à l'échelle nationale et internationale (gestion raisonnée des ressources, lutte contre la pollution et les rejets de gaz à effet de serre) ;
- question de la durabilité : comment articuler visions à court, moyen et long termes ?
- Éléments de comparaison internationale comme arguments favorables ou défavorables sachant que certains pays exploitent déjà les gaz de schiste.

Évaluations possibles

- Pertinence du rôle joué (connaissance des enjeux, argumentation claire et solidement informée, etc.).
- Capacité d'écoute des autres lors du débat et de respect de la parole des autres.
- Connaissances : le fonctionnement des institutions, la notion de militantisme, les grandes formes d'engagement : politique, associatif, syndical.

Pour aller plus loin

- Sur le site de l'ENS de Lyon : le [dossier scientifique sur les gaz de schiste](#).
- Le dossier documentaire publié sur le site de la [Cité des Sciences](#).

Articulations avec d'autres disciplines et dispositifs

Le travail peut se faire en classe de Seconde en associant **EMC**, **Documentation**, **SVT** (enjeux planétaires contemporains, énergie), **Géographie** : « Gérer les ressources terrestres : l'enjeu énergétique ».

Le travail de préparation et de recherche peut aussi être proposé en **Accompagnement Personnalisé**.